

La vie de Soues

www.soues.com

Edito	p. 3
Évènements	p. 4
Finances.....	p. 6
Intercommunalité	p. 8
Vie des commissions	p. 10
Vie économique.....	p. 12
Vie associative et culturelle	p.13
Vie locale	p.20
Vie scolaire	p.25
Flash et communiqués	p.26

Bulletin Municipal de SOUES . Juin 2011 . N° 53

Réalisé par la Commission Information

Directeur de la publication : Roger Lescoute

Coordination : Guy Poeydomenge

Articles et photos : Commission Information et Associations

Conception et Impression : Sté IMAGES – Arts Graphiques Tarbes

Ce numéro a été tiré en 1 500 exemplaires

Qui va payer les pots cassés ?



La révision générale des politiques publiques (RGPP), et son principe de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, est menée en parallèle de la réorganisation territoriale de l'Etat.

Indépendamment des dégâts qu'elle occasionne dans les grands ministères régaliens (Education nationale, Justice, Intérieur...), elle impacte fortement les départements où elle vise à fusionner les sept anciennes directions en deux ou trois directions départementales.

L'Etat se désengage de missions importantes : par exemple le contrôle de légalité est restreint aux actes les plus sensibles, au risque d'une certaine insécurité juridique.

Les nouvelles directions départementales des territoires (DDT), regroupent désormais les anciennes directions départementales de l'équipement (DDE, de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), attirant l'essentiel des critiques du fait de l'abandon des missions traditionnelles d'ingénierie publique, au profit des cabinets de conseil privés. En matière d'urbanisme, c'est la même chose : désengagement ... faute de temps !

A côté de cela, les Départements deviennent, sans transfert de ressources, le palliatif logique. On crée des Agences départementales pour aider les communes.

On le constate tous les jours lorsqu'on est à la tête d'une collectivité locale : l'objectif de la RGPP d'améliorer la qualité du service public n'est pas et ne sera pas atteint.

Comme l'écrit un Député-maire UMP, « La RGPP est une démarche de l'exécutif : à aucun moment le Parlement n'a été consulté... Oui à la révision des services centraux et de la structure administrative verticale, non à une vision administrative qui ne tient pas compte des réalités des territoires et du risque d'abîmer le tissu social rural... La RGPP doit être modulée ».

Cette même démarche est appliquée à l'Intercommunalité, dans l'élaboration des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI), qui laisse la main aux préfets.

Certes, ces SDCI pourront, d'ici le 1er juin 2011 (!), être amendés, à la majorité des deux tiers, par les élus réunis au sein des commissions départementales de coopération intercommunale (CDCI), ... mais à condition que ces documents soient, au préalable, adoptés par ces mêmes préfets avant le 31 décembre 2011. Attention donc, aux incidences juridiques qu'aurait le non-promulgation du schéma départemental, car le pouvoir d'amendement de la CDCI pourrait disparaître ! Cette fois-ci, c'est encore un élu UMP, le Président de l'AMF (Association des Maires de France), qui met en garde.

Sur notre département rural, l'enjeu est de taille.

Roger LESCOUTE
Maire de SOUES

RETOUR SUR LE RECENSEMENT DE DÉBUT 2011

En partenariat étroit avec la commune, l'INSEE a organisé en début d'année le recensement de la population de SOUES.

Depuis 2004, une enquête de recensement exhaustive, se déroule désormais tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 hab., à raison d'1/5 des communes chaque année.

L'objectif est de mesurer la population, pour mieux s'adapter à ses besoins (mesure des évolutions démographiques et mutations de la société), et d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative qui servent en particulier à la répartition de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) qui conditionne le niveau de ressources affecté par l'État à chaque commune.

Les résultats du recensement ne sont donc pas sans conséquence au niveau local et s'y soustraire, illégal. C'est une opération d'utilité publique, destinée notamment à organiser la vie sociale et il est donc capital qu'elle soit sincère de la part des déclarants.

Six agents recenseurs ont donc sillonné la commune, selon un découpage géographique. *Quels enseignements peut-on tirer, globalement, de cette campagne 2011 ?*

Dans l'ensemble, les agents n'ont pas eu à se plaindre de l'accueil qui leur a été réservé même si, ici ou là, certaines réticences ou inquiétudes se sont exprimées quant à l'utilisation des questionnaires (flicage, impôts, ...). De même, lors de la récupération des documents, la plupart étaient prêts et les rendez-vous respectés. Cependant, certains ont tenu à les ramener eux-mêmes en Mairie ; d'autres estimaient que ce recensement n'était pas obligatoire, ou n'ont pas hésité à faire revenir une nouvelle fois les agents.

Cette campagne a aussi permis aux agents de découvrir des gens généralement gentils, de développer un relationnel enrichissant et surtout de constater que nombre de personnes âgées ont un réel besoin de contact, de parler avec quelqu'un.

Ils n'ont exprimé aucun regret quant à leur mission, simplement un peu de stress ou d'appréhension avant de commencer, mais aussi au moment de la récupération des documents, compte tenu de la date butoir.

Dans certains cas, des élus ont dû accompagner les agents, notamment à la suite de lettres de rappel peu appréciées parfois, les gens ne mesurant certainement pas l'importance de l'opération et la responsabilité des agents.



Equipe des agents recenseurs

Au total, 24 personnes n'ont pu être enquêtées. Par rapport au dernier recensement de 2006, les grandes tendances sont d'une part l'augmentation des résidences principales (nombre de foyers) mais, d'autre part une légère diminution de la population, de même qu'une progression significative (50%) des logements vacants.

Lorsque les résultats statistiques nous seront retournés (2012-2013), nous les porterons à votre connaissance.

En conclusion merci de vous être soumis à cette obligation légale et, rendez-vous en 2016 pour le prochain recensement.

LA COMMUNE SE LANCE DANS UNE AMÉLIORATION DE SES PRATIQUES DE DÉSHÉRBAGE

Les principales associations de collectivités ont formalisé leur volonté de réduire l'usage des pesticides dans les lieux publics, **en signant, le 3 septembre 2010, un accord-cadre avec les ministères de l'écologie et de l'Agriculture**. Cet engagement décline les points développés dans le 7ème axe du plan Ecophyto 2018, en vue d'atteindre l'objectif global de réduction de 50%, d'ici 10 ans, de l'usage des pesticides.

Dans ce contexte, plusieurs initiatives ont émergé sur les Hautes Pyrénées, dans le cadre du Plan d'Actions Territorial Adour soutenu par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Ainsi, la SEMADOUR accompagne les collectivités dans la mise en place de leurs plans de désherbage alternatif.

Dans sa séance du 12 avril dernier, le Conseil Municipal s'est donc engagé, par délibération, dans la mise en œuvre d'un plan de désherbage vertueux dans des zones définies et dites à risques, s'associant ainsi au Plan d'Action Territorial Nappe Alluviale de l'Adour.

Pour ce faire, une Charte de désherbage des espaces communaux a été signée le 16 mars par M. le Maire, par laquelle, la Commune s'engage à mettre en application le plan de désherbage alternatif, en concertation avec tous les partenaires, conformément aux décisions arrêtées et en respectant la méthodologie proposée. Les objectifs sont de plusieurs ordres : mettre en œuvre une technique alternative au désherbage chimique, sur les espaces considérés à risques

(nappe alluviale de l'Adour), protéger la biodiversité, protéger aussi les agents de la collectivité qui sont amenés à mettre en œuvre des produits demandant de nombreuses précautions.

Il n'est pas inutile de rappeler ici la répartition de l'utilisation des désherbants chimiques en France : 8% par les Communes et Collectivités, 17% par les particuliers (dont le jardinage), les 75% restant par l'agriculture (cultures et divers).

A cet égard, à titre d'exemple, le site internet www.jardiner-autrement.gouv.fr, donne de précieux conseils pour des pratiques alternatives.

En contrepartie, l'Agence de l'Eau s'engage à soutenir, par une participation financière (de l'ordre de 50% à 70%), les communes qui feront l'acquisition de matériel de désherbage thermique ou mécanique.

Vous verrez donc d'ici quelques semaines la nouvelle désherbeuse à eau chaude, manipulée par les employés communaux qui ont reçu la formation adaptée au Lycée ADRIANA.

L'investissement de 27 747,20 € TTC, devrait être subventionné à hauteur de 70% (50% par l'Agence de l'Eau + 20% au titre du contrat de rivière du Haut Adour).

G.P.



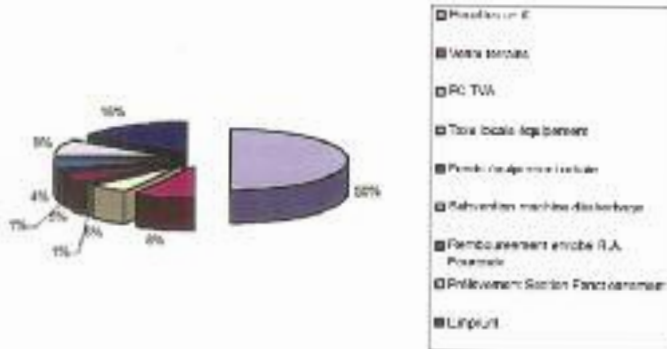
Machine à désherber



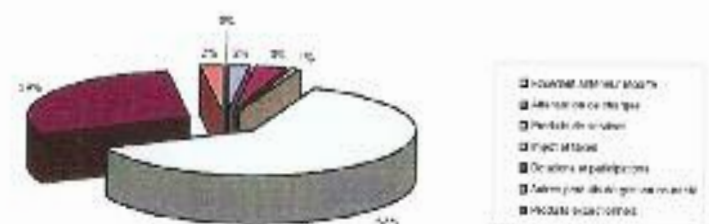
Les élus et le personnel communal lors de la présentation de la désherbeuse

BUDGET 2010

Recettes d'investissement



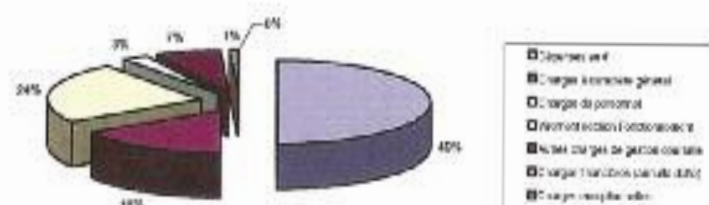
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Dépenses de fonctionnement



LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS DEVRA ÊTRE ABROGÉE

La réforme des Collectivités devra être abrogée.

SOUES est une petite Commune avec plus de 20 % de logements sociaux. Dans ces conditions, la décision gouvernementale de geler et même de baisser les dotations d'Etat aux Collectivités locales est grave.

La suppression de la Taxe Professionnelle a conduit à une perte d'autonomie fiscale des Communes. Avant, on pouvait agir sur les taux, aujourd'hui c'est fini.

C'est décidé nationalement. *Pour l'instant, l'Etat compense mais jusqu'à quand ?* Au total, cette réforme fragilise nos finances et nous place devant un dilemme : diminuer les services aux SOUESCOIS, ou augmenter les impôts. Le tout au nom de la réduction de la dépense publique et de l'Europe. En 2012, la gauche devra s'engager pour abroger cette réforme des Collectivités.

Jean-Pierre BASTIANINI

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES POUR 2011

Le taux d'imposition des taxes directes locales augmente de 2%, contre 1,5% l'an dernier, suite au vote de Conseil Municipal.

Le total du produit attendu des taxes locales s'élève ainsi à 836 773 €, contre 820 453 € si les taux avaient été maintenus constants entre 2010 et 2011.

	Bases effectives 2010	Taux de référence 2010	Bases prévisionnelles 2011	Taux votés pour 2011
Taxe habitation	3 614 243	10,22	3 748 000	10,42
Taxe foncière (bâti)	2 302 271	18,83	2 266 000	19,21
Taxe foncière (non bâti)	19 756	55,25	19 400	56,35

On constate que, malgré l'augmentation du nombre de foyers et de constructions, les bases du foncier bâti sont en diminution par rapport à 2010. Il s'agit là de la première conséquence des démolitions intervenues, sur le territoire de Soues, avec la restructuration de l'usine Alstom.

LA ZAC DU PARC DE L'ADOUR (SÉMÉAC – SOUES) : POINT D'ÉTAPE

Depuis de nombreux mois, le paysage de l'usine ALSTOM évolue profondément.

Mais où en est, parallèlement, le dossier des autres aspects, ceux de l'aménagement de la ZAC, qui se veut un lieu de référence de la diversité commerciale avec un centre commercial, un « retail park » (galerie marchande et moyennes surfaces, complémentaires aux commerces du centre ville de Tarbes), enfin un pôle dédié aux services.



Vue aérienne de l'espace délimité

Le centre commercial : c'est désormais certain, une nouvelle enseigne alimentaire, AUCHAN, absente du département, va s'installer et compléter l'offre sur l'agglomération. Adossé à cet hypermarché, un « retail park », plus communément une galerie marchande et des moyennes surfaces (complémentaires aux commerces du centre ville de Tarbes), verra le jour. Enfin, un pôle dédié aux services complétera l'équipement commercial de la ZAC : station service, Auchan Drive, pôle automobile.

Quel va être l'impact économique de ce projet structurant pour l'agglomération ?

Pendant la période de chantier qui devrait s'étaler sur près de 2 ans, l'équivalent temps plein de 500 personnes s'activeront. En phase d'exploitation, ce sont près de 1000 équivalents temps plein qui sont prévus.

Parallèlement, des mesures d'accompagnement, sur lesquelles des engagements ont été pris par l'opérateur en vue de préserver le commerce du centre ville : outre un soutien à l'office de commerce, la participation aux actions commerciales du centre ville, le droit préférentiel d'accès aux commerçants locaux (30%), la re-commercialisation des surfaces transférées et, enfin, l'obligation contractuelle de maintien des commerces en centre ville pour ceux qui doubleraient leur implantation. De la même façon, des partenariats avec les clubs sportifs locaux ou des manifestations culturelles sont envisagés.



Plan de masse de la future zone commerciale



Vue du futur restaurant inter-entreprises en travaux

De la même façon, le projet sera inscrit dans une démarche éco-responsable et les modes doux et gestes éco-citoyens seront encouragés ; A titre d'exemple, des cheminements piétonniers intérieurs et extérieurs, protégés et abrités, en lien avec les arrêts de bus, sont prévus au sein de la ZAC. Une piste cyclable sera matérialisée, dans le prolongement des itinéraires de la voirie publique et des stationnements pour vélos créés.

Enfin, une esplanade sera aménagée face aux Pyrénées de façon à créer un lieu de vie autour d'une place où prendront place des restaurants.

Le nouveau centre commercial de la ZAC du Parc de l'Adour, de toute nouvelle génération, dont l'ouverture est envisagée pour septembre 2014, renforcera ainsi les atouts du développement économique sur l'agglomération tarbaise, le long de l'A64, grâce à la réalisation de grands équipements.

Le permis de construire est d'ores et déjà déposé, dans l'attente de la CDAC qui se tiendra le 16 juin et devrait autoriser cette implantation qui renforcera le rayonnement de notre territoire.

G.P.



Montage photo partiel du futur ensemble commercial

TRAVAUX

■ RUE DU MAQUIS :

Oui, on peut enfin l'écrire ! Les travaux de cette rue sont terminés. Les réseaux (E.R.D.F. – France Télécom – éclairage public) sont enterrés, les lampadaires raccordés, la bande de roulement exécutée, et la sortie (contre la voie S.N.C.F.) aménagée.

■ BUS SCOLAIRE - ECOLE MATERNELLE :

Cet emplacement, réservé uniquement au bus scolaire, est en service depuis les vacances de printemps. Comme nous n'avons aucun retour, nous pouvons penser que l'ouvrage donne satisfaction.

■ IMPLANTATION DE NOUVEAUX CONTAINERS :

Les chapes de nouveaux containers bouteilles et dépôt de vêtements sont faites. Leur implantation : face salle polyvalente un container à bouteilles, Boulevard Joliot Curie face Rue Raymond Aubert un dépôt de vêtements et zone cimetière doublement du container à bouteilles.

■ RUE ANDRE FOURCADE :

La deuxième tranche de l'enfouissement des réseaux E.R.D.F. – France télécom – Eclairage Public, réfection trottoirs et couche enrobés bitumeux (18 Avril 2011) sont terminés.

Les travaux auront duré sept semaines conformément aux prévisions (note d'avis de travaux aux riverains du 21 Février 2011). Merci aux deux entreprises qui ont effectué ces travaux, sans incidents ou accidents, ce qui n'est pas évident, et en tenant les délais au jour près.

Il s'agit de E.T.D.E. pour les réseaux et S.B.T.P. pour la voirie.

Bien sûr comme pour la première tranche ces travaux ne peuvent pas se faire sans créer quelques gênes, plus ou moins importantes pour les riverains, et cela même en prenant le maximum de précautions.

Des fois, quelques remarques désagréables souvent de personnes qui n'habitent pas SOUES, mais dans l'ensemble, pour un chantier mobilisant plusieurs engins en même temps, tout s'est bien passé, et surtout, sans incidents ni accidents et c'est le principal. Merci donc aux riverains pour leur patience.

Quelques chiffres pour les deux tranches :

- 850 ml de bordures anciennes démolies
- 850 ml de bordures mises en place
- 1 280 m² de trottoirs
- 390 tonnes d'enrobés bitumeux
- Création d'un mini rond-point
- Changement avaloirs – reprise descentes d'eau.

Il reste encore une tranche à effectuer. Le Syndicat Départemental d'Electricité a retenu la commune pour cette 3ème tranche qui sera faite au début 2012.



■ LOTISSEMENT « LE REBISCLOU » :

La voirie du lotissement « Le Rébisclou », (maître d'ouvrage O.P.A.C.) est en cours de réalisation. La Commune est partie prenante d'une partie de cette voie et des parkings. Il s'agit de la zone située « partie EST » du cimetière. Ce nouvel accès en améliorera le désenclavement.

■ BATIMENTS :

La salle des arts martiaux a eu son grand nettoyage de printemps. Rénovation de fond en comble par l'équipe des bâtiments des services Techniques :

- Peinture reprise entièrement (murs et plafonds) après pose d'une toile de verre.
- Installation d'un faux plafond dans les vestiaires.
- Réfection ensemble installation électrique. Changement des luminaires et des radiants pour le chauffage.
- Reprise plomberie, sanitaire, ensemble WC – lavabos – douches.
- Suppression anciennes moquettes et mise en place d'un lino-léum.

Voilà les principaux travaux effectués pour ce premier semestre 2011.

Pour la Commission Travaux
Roger CHABAT

ACTION CITOYENNE



Avant le départ

A l'initiative de la commission « Environnement et Cadre de vie », une matinée nettoyage a été proposée. Ont répondu à l'appel, le conseil municipal, les associations sportives, culturelles et festives, les chasseurs et les pêcheurs. Avaient été invités, par voie de presse, les amoureux du site désirant se joindre à nous. Peut-être le manque d'information (tout le monde ne dévore, malheureusement, pas notre journal). Deux « pincés » du site lacustre ont joués du sac poubelle toute la matinée, c'est peu en proportion de la fréquentation du lieu, dommage... ! Malgré tout la récolte a été bonne, mais moins de débris que lors de la précédente édition. Le promeneur aurait-il augmenté sa dose de civisme... ? On a trouvé de tout, ça va du « sortez couvert » au rouleau de grillage et ses piquets en passant par l'éter-

nelle bouteille en plastique. La triste palme revenant à cette marque de boisson houblonnée qui soutient nos compétitions européennes. Une benne de camion copieusement garnie et un godet de tracteur, le tout ramassé par 40 bénévoles. Qu'ils soient, au travers de ces quelques lignes, chaleureusement remerciés. Le gobelet de l'entente, agrémenté de quelques grillades et autres compléments « nutritionnels », a été partagé par tous les besogneux de la matinée. Christian et son équipe vous disent « A une prochaine ».

R M



En action

COMMUNIQUÉ SUR LES COUPURES EDF À L'OCCASION DE TRAVAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE



Lors de la 1ère phase des travaux d'enfouissement des réseaux sur la rue André Fourcade, EDF a dû procéder à différentes coupures d'alimentation.

Plusieurs riverains sont venus se plaindre en Mairie du fait qu'ils n'auraient pas été prévenus. Nous vous rappelons que si les dates et heures de coupures d'électricité sont transmises par EDF à la Mairie, elles sont aussi communiquées, par l'entreprise, à tous ses clients, qui sont ainsi informés individuellement en amont.

UN MINI GOLF À SOUES : LE « PARCOURS PYRÉNÉEN ».



Mme Nouria ZEROUK s'est lancée dans la création de son entreprise, à savoir l'installation d'un mini golf, en bordure de l'ancienne piste de bi-cross, à proximité immédiate du lac de Soues. Elle nous a fait parvenir ce petit article, afin de mieux faire connaître son initiative.

« En premier lieu, je remercie M. le Maire et toute sa sympathique équipe pour leur accueil et leur confiance dans la réalisation du projet : ouvrir un mini golf ludique au lac de Soues. Ce lieu a été choisi parce qu'il est respectueux de l'environnement et renommé pour son espace de jeux et d'accueil diversifié au service de tous, pour le « sport en famille ».

Le mini golf nommé Le Parcours Pyrénéen, s'intègre parfaitement à cet environnement. Ce jeu d'adresse convivial est accessible à tous, que l'on soit jeune ou moins jeune, que l'on soit valide ou non.

Il sera à votre service et vous pourrez venir vous amuser seul ou en famille, ou avec des amis d'ici ou d'ailleurs, dès la deuxième semaine des vacances de Pâques.

Ce mini golf de 13 trous est évolutif et proposera un espace de jeux plein air pour les petits.»

Les horaires d'ouverture : 10h à 12h30 et 13h30 à 19h30. Il fonctionnera le mercredi, le samedi, le dimanche (hors vacances scolaires) et, tous les jours, pendant les vacances scolaires.

En juin, juillet et août, nocturnes le vendredi, et samedi (fermeture à 23h30 environ).

Par ailleurs, il y aura la possibilité de réservation pour les groupes de 10 personnes minimum, quel que soit le jour, hors vacances scolaires.

Les tarifs seront les suivants :

- 12 ans et plus : 5 €
- enfants de 6 à 11 ans : 4,50 €
- petits de moins de 6 ans : gratuit.

Possibilité de tarif abonnement, tarif anniversaires, ...

Autres services : espace goûter, détente.

Vente de boissons non alcoolisées.

A vos clubs !



Lors de l'inauguration

PARAPHARMACIE



ParaPharmacie de Soues

Un DISTRIBUTEUR DE PARAPHARMACIE est d'ouverture 24H/24 à l'extérieur de l'établissement. Disposant d'un terminal de paiement intégré, il vous délivre les produits de parapharmacie de première nécessité.

Une BOUTIQUE ATTACHÉE vous aide à finaliser vos commandes (avec cartes Visa et Mastercard) en dehors des heures d'ouverture.

Franck Schiller

ASSOCIATION « RÉCRÉ-ACTIVITÉS »



Cette année encore pour le plaisir de tous, les soixante comédiens de l'atelier préparent activement leurs nouveaux spectacles. Les thèmes des pièces de cette année allient poésie et humour et promettent de mettre en éveil tous vos sens.

En voici le programme :

MARDI 28 JUIN A 20h30 à la Maison des Associations de Tarbes :

« **LIBERTÉ, ÉGALITÉ, LOUKOUM !** » par les 10 – 11 ans.

Un judicieux mélange de danses orientales et hispaniques agrémenté d'une bonne pincée d'humour et de poésie !

« **ON A VOLÉ LA LUNE !** » par les 12-13 ans. Pièce poétique, tendre accompagnée d'un bon zest d'humour!

JEUDI 30 JUIN A 20H30 au Centre Albert Camus à Séméac :

« **LA GORGOGNE AUX CHEVEUX DE SERPENTS.** » par les 8 – 11 ans. Les plus jeunes ont décidé de surprendre les spectateurs par leurs connaissances sur la mythologie grecque!
Une pièce irrésistible!

« **VARIATION POUR CANIDES ET PASSERIFORMES.** » par les 11-12 ans. Sur le thème de la fable emblématique de Jean De La Fontaine « Le corbeau et le Renard » revisitée et chanté!

A mourir de rire et à ne manquer sous aucun prétexte!
A noter que ce jour là, les comédiens joueront en journée devant plus de 500 spectateurs enfants des écoles de Soues et d'autres communes conviés ! Un beau challenge pour nos acteurs!

Une journée de partage culturel mais aussi une belle aventure humaine pour nos jeunes!

SAMEDI 02 JUILLET A 20H30 à la salle 4 de la Mairie de Soues :

« **CENDRILLON** » par les 13–16 ans.

Le célèbre conte revu et corrigé à la manière de nos comédiens!

Un moment de détente et de rires assurés!

« **LIBERTÉ, ÉGALITÉ, LOUKOUM !** » par les 10 – 11 ans.

« **MANATERE ET L'ESPRIT DE L'ARC EN CIEL** » cette pièce jouée par les 16 – 18 ans à l'ECLA d'Aureilhan il y a quelques jours a remporté un vif succès.

Elle sera donc interprétée sur la commune prochainement! C'est un conte moderne dont la poésie de répliques et la diversité des personnages ne pourront pas vous laisser indifférents!

Un beau voyage assuré!

Festival Carapatte à ne pas manquer :



Carapatte est un festival itinérant qui voyage d'année en année de ville en ville, dans les Hautes-Pyrénées. Il s'arrête là où une commune souhaite l'accueillir pour

partager le temps d'un week-end sa passion du Théâtre. Cette année, du 24 au 26 juin 2011, c'est à IBOS que les comédiens de 5 à 18 ans du département présenteront plus de 30 spectacles. Nos jeunes comédiens souessois font partie de cette aventure aussi!

Les animateurs de l'atelier toujours motivés et passionnés ont fourni toute leur énergie afin de transmettre aux jeunes les belles valeurs qui font du théâtre une activité exceptionnelle!

Ils les ont accompagnés dans cette belle aventure qu'est le théâtre ! Un immense merci à Consuelo Dubois, Claire Touyarot, Joséphine Puges, Claire Sablière et Matthieu Sempastous.



Un grand merci à la municipalité, Monsieur le Maire et ses adjoints pour leur soutien depuis 1993!

CLUB 3^{ÈME} AGE



La partie de cartes

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue au mois de Janvier, le Club du 3ème âge de SOUES s'est doté d'un nouveau bureau dont voici la composition :

Président d'Honneur : M. LESCOUTE – Maire de SOUES

Président : M. LAFOURCADE Albert

Vice Président : M. FOSSARD Jacques

Trésorière : Mme FAVARIN Josette

Trésorière Adjointe : Mme FOSSARD Lucienne

Secrétaire : Mme CORTES Christine

Secrétaire Adjointe : Mme PELLOUX Maria

Membres du bureau : Mme BEARN Jeannette
Mme VIGNEAU Marie-Thérèse

L'amicale continue ses activités (belote et loto) **tous les mercredis après-midi de 14 H 00 à 18 H 00, dans les salles 2 et 4 de la Mairie**, que la Municipalité met à sa disposition.

À 16 H 00, une pause de 30 minutes permet de se désaltérer et de grignoter quelques friandises tout en discutant. Une fois tous les deux mois, un repas convivial réunit tout ce petit monde. Un voyage de détente suivant l'opportunité est organisé avec le concours de nos amis de BARBAZAN.

Si vous avez du temps libre, venez nous rejoindre, vous ne le regretterez pas, que vous soyez jeune ou moins jeune.

Christine

SOUES CIGOGNES FOOTBALL

Une saison riche qui se termine par une belle réussite de nos équipes de l'école de foot.

Les U7 et les U9 nous ont offert de belles prestations tout au long de l'année, merci à « Petit Louis » et son staff.

Avec deux belles victoires en finale du tournoi du club, les U11 et les U13 sont venus clôturer leur saison de bien belle manière comme en témoigne les photos.

Les U15, après des débuts difficiles, ont su relever la tête pour finir leur championnat en se montrant intraitables à domicile.

Les U19 quant à eux, n'ont pas été épargnés par les blessures durant toute l'année mais ont tout de même fait preuve d'une grande solidarité dans un championnat très disputé.

Nos deux équipes seniors ont fait un beau parcours dans leur championnat respectif avec une montée en promotion ligue manquée de quelques petits points pour notre équipe fanion.

Un grand merci à tous les dirigeants, les éducateurs, les joueurs et à **Raymond et Bernard** (les infatigables!) pour leur implication dans la vie du club comme en témoigne la grande réussite de notre premier vide greniers du 03 Avril 2011.

Merci aussi à la Mairie de SOUES, à Monsieur le Maire et aux sponsors pour leur soutien sans faille.

Un remerciement tout particulier à « MAG » pour le travail formidable qu'il a accompli auprès de tous les gardiens du club, son départ serait une grande perte !!!!

Rendez-vous à la saison prochaine et que celle-ci nous apporte beaucoup de joie et de victoires



Tournoi 2011



LA BOITE À MUSIQUE

Ecole de musique de Soues Grand Tarbes

Déjà la fin des cours.

Une année pleine d'événements.

Le 23 septembre à Soues la boîte à musique organise le festival départemental des sociétés musicales des Hautes Pyrénées.

Une salle comble, un concert magnifique et un public conquis.

Le 16 avril, organisation de la rencontre autour de la trompette.

Une après midi regroupant les écoles de musique du Grand Tarbes, avec au programme l'histoire de cet instrument depuis la nuit des temps, jusqu'à nos jours.

Ensuite répétition des élèves pour le concert.

Le soir à l'église un concert avec en ouverture les écoles de musique du Grand Tarbes et en suivant la formation « Des Cuivres Des Pyrénées » L'église comble avec un public ravi.

Cette année notre école a présenté les élèves au 48^{ème} Concours d'accordéon des Pyrénées.

Bonnecarrère Lise et Fourmigue Chloé ont eu la mention d'excellence plaquette d'or avec félicitations du jury. Bravo à toutes les deux et merci à leur professeur Stéphanie Renée



Cours de guitare

La 20^{ème} audition du 15 mai 2011 a été pleinement réussie.

Nos jeunes talents ont ensoleillé notre après-midi grâce à la diversité et la qualité des morceaux choisis.

Salle comble, parents, amis, représentants de la commune,

et associations ont pu apprécier les talents de nos élèves.

Une première expérience pour certains et déjà une grande maîtrise de la scène pour les plus anciens

Cette année l'ouverture et la clôture revenaient à nos trompettistes Marie Jo Pierret, Cédric Goncalves, Pierrick et Laurent Fourcade et Marc Lietchy qui nous présentaient « lever le rideau » « let me people » « et le refuge »

Puis se succédèrent au piano Camille Erracarret, Inès et Salomé Boivin, Marion Ferchau, Nina Bonnecarrère, Clémence Simon-Suberbie, Aveline Goncalves, Arnaud Pedeboy.

Des duos de guitare avec Cédric Goncalves, Christian Haure,

Théo Clément, Romane Tran, Marion Marazanof.

Les chants des petits de la classe d'éveil dirigés par Stéphanie René.

Un duo de clarinettes avec Manon Dabat et Marie Prin. Nos élèves de batterie Maxime André, Mathieu Lashera, Robin Clément, Thomas Camptort.

Puis les accordéons Aveline Goncalves, Lise Bonnecarrère, Chloé Fourmigué, Elsa Fourcade.

Des solos, duos et trios de saxophones avec Baptiste Duclos, Nathalie Garcia, Maëlle Ournac, Thomas et Brigitte Batan.



Duo de clarinettes

Encore une audition d'un excellent cru. Merci à tous et encore bravo pour cette agréable après-midi musicale.

A vos agendas

Les examens fédéraux se dérouleront le **22 / 29 Mai et 5 Juin**

Fête de la musique 20 juin 2011 17H45

L'année se termine déjà il faut penser à la rentrée.

Le 22 juin au parc de l'éclat à Aureilhan se dérouleront les préinscriptions de toutes les écoles de musique du Grand Tarbes.

Une après midi musicale suivie d'un concert. Un vin d'honneur clôturera cette journée.

Il est indispensable de venir vous inscrire afin de prioriser vos réinscriptions.

Nous vous proposerons ensuite deux journées d'inscription tous niveaux de la classe d'éveil aux plus grands.

Le Vendredi 9 septembre de 17h30 A 19h00

Le Samedi 10 septembre de 14h00 A 16h30

La rentrée le 19 Septembre

Pour plus d'information n'hésiter pas à nous contacter

Président : PJ Huillet - tél. : 05 62 33 06 88

Vice-président : D Aguirre - tél. : 05 62 33 06 33

Secrétaire : J Tisné-Grimaud - tél : 05 62 36 91 50

Trésorier : MJ Pierret - tél : 05 62 33 09 43

L'ASSOCIATION DESSINE MOI UN MOUTON



« Dessine-moi un mouton » a exposé les oeuvres de ses adhérents

L'Association « Dessine moi un mouton » vient de terminer l'exposition regroupant le travail effectué sur deux années.

Un peu plus de 80 tableaux ont trouvé leur place sur le mur de la salle 4 de la mairie de Soues. Les enfants ont travaillé d'une façon imaginative et personnelle. Leur sens de la couleur, allié à une bonne technique, les propulse déjà dans le monde artistique. Ce ne sont plus des débutants, mais bien des apprentis artistes. Leur professeur Mme Brune Jocelyne ainsi que Mmes Marseau et Fort peuvent être gratifiées de leur engagement auprès de ce cours d'enfants.

Les adultes ne sont pas en reste. Tout d'abord, les cours de dessins de Mme Cervantès, très colorés, où le visage des adhérentes de ce cours se décline dans une palette de couleur vive. Les ombres se colorent, et se superposent : des oeuvres qui montrent le travail de la sérigraphie, à la façon d'Andi Warhol.



La présidente pendant son discours

M. Richard Mena fait jouer ses adeptes sur la finesse et l'onctuosité de l'huile.

Les fleurs, le lac de Soues ... des élèves d'André Bordes, sont vifs, pleins de vie : la touche est dynamique et cependant légère, l'acrylique est à la joie. Et puis, les aquarelles des élèves de M. Bègué sont toujours aussi transparentes et légères.

La salle 4 est encore aujourd'hui sous le coup de l'émotion : elle a eu durant trois jours des locataires teintés de couleur, et de souvenirs. Vivement 2013.

Durant le vernissage du vendredi 27, une tombola a permis à de gagner un tableau du lac de Soues peint et offert par M. Richard Mena. L'argent de cette tombola sera un plus dans le budget de l'association. Merci M. Mena.



Une partie de l'assistance

L'association « Dessine moi un mouton » continue de fonctionner jusqu'à fin juin. Les bulletins d'inscriptions pour l'année 2011/2012 seront au secrétariat de la mairie à partir du mois d'août.

L'association « Dessine moi un mouton » et la Commission culturelle organiseront une journée peinture autour du lac de Soues le samedi 24 septembre 2011. Ci-joint un bulletin d'inscription.

BULLETIN D'INSCRIPTION JOURNÉE PEINTURE - 24 septembre 2011

Nom :

Signature

Prénom :

Adresse :

.....

Nombre de personnes :

SECTION A.R.A.C. : ACTIVITÉS

■ **11 Novembre 2010** : Cérémonie commémorative 14-18
Beaucoup de monde. Les enfants des écoles « Jean Jaurès et Michel BARROUQUERE-THEIL » ont lu des poèmes sur la paix. Et merci aux deux Directeurs. 51 personnes au repas à la salle n° 4 : chapeau au cuisto.

■ **19 décembre 2010** : Assemblée générale de la section peu de monde. Le bureau est reconduit au complet après vote de l'assemblée. Un membre nous quitté pour des raisons personnelles.

■ **Samedi 15 janvier 2011** : cérémonie à ALLIER. 28 drapeaux à la stèle « 19 Mars 1962 ».

■ **Vendredi 18 Mars 2011** : Cérémonie à SALLES-ADOUR.
« A.R.A.C. – F.N.A.C.A. » : dépôt de gerbes et lecture du message de l'U.F.A.C.

■ **Samedi 19 Mars 2011** : Cérémonies à TARBES
30 drapeaux et beaucoup de monde. Dépôt d'une gerbe de l'A.R.A.C. et rassemblement au mémorial de la Courte Boule

17 h 00 - Cérémonie à SEMEAC, avec dépôt de gerbe A.R.A.C.

18 H 30 – Cérémonie à SOUES, dépôt de gerbes F.N.A.C.A. et A.R.A.C. – lecture du message « Cessez le feu en Algérie ».

4 remises de médailles. Croix du combattant – Pot de l'amitié.

■ **Dimanche 24 Avril 2011** : Journée souvenir des Déportés à TARBES. 16 drapeaux et très peu de monde.

■ **Samedi 30 Avril 2011** : Inauguration d'une stèle pour le « 19 Mars 1962 – Cessez le feu en Algérie » au village de POUEY-FERRE. 26 drapeaux. Pas mal de monde : Sénateur – Conseiller Général – Sous Préfet et Gendarmes.

■ **8 Mai 2011 à SOUES** : peu de monde. Dépôt de gerbe aux aviateurs, cérémonie au monument aux morts. Lecture du message de l'U.F.A.C., dépôt des gerbes – sonnerie par les musiciens de SOUES. En cortège au cimetière pour dépôt de 7 bouquets pour les tombes des morts pour la France. Merci à la Section des Pompiers des Rives de l'Adour.

Cérémonie au Bécut beaucoup de monde au dépôt des gerbes. Pot de l'amitié.

Repas Salle Polyvalente avec 120 personnes et les camarades de SEMEAC. Le traiteur bien.

Rendez-vous maintenant pour le 14 Juillet.

Le Bureau

LE NOUVEAU BUREAU DU COMITÉ DES FÊTES

Voici le nouveau Bureau du Comité des Fêtes élu pour 2011

Président d'honneur : Roger LESCOUTE, Maire

Président : Jacques ARGAGNON

Vice-Président : Pierre-Jean HUILLET

Trésorier : Bernard CAUBISSENS

Trésorier Adjoint : Frédéric SANZ

Secrétaire : Jeanine TOURNABIEN

Secrétaire Adjointe : Sylvie CABASSY

Remercions Jacques ARGAGNON d'avoir accepté la charge de la présidence de cette association particulièrement importante dans l'animation de la Commune et souhaitons lui un plein succès dans sa tâche.

LA GAMBETTOISE

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2011



Les participants auront pour cette 2^{ème} édition le choix entre une marche chronométrée avec classement ou une randonnée non classée. Ces 2 épreuves emprunteront un nouveau parcours (12 km) avec **départ de la Mairie de Soues à 9 heures.**

Les concurrents découvriront Soues, Salles-Adour, Bernac –Debat et Allier et seront accueillis à l'arrivée par un buffet convivial. De nombreux lots viendront récompensés les participants des 2 épreuves.

Les Gambettes Souessoises seront heureuses d'accueillir les Souessoises et les Souessois qui voudraient bien chausser leurs baskets pour cette Gambettoise.

Rendez-vous le dimanche 4 septembre 2011 !

SOUES (65)
DIMANCHE 26 JUIN 2011
LA SOUESSOISE
10 KM (course – marche – roller)
 CIRCUIT MODIFIÉ
15 KM course
 Organisée par le Comité des Fêtes

	ROLLERS	Départ 9 h 00	
	COUREURS	Départ 9 h 10	
	MARCHEURS	Départ 9 h 15	

1 tee-shirt technique à chaque participant
 Récompenses rollers – marcheurs – coureurs
 Tirage au sort
BUFFET A L'ARRIVEE

Engagement : 9 € - course et rollers -
 8 € - marche -
 Inscriptions à la salle polyvalente le samedi 25 juin de 16 h à 19 h
 et le jour de la course à partir de 7 h

COURSE ENFANTS (8 à 12 ans) le samedi 25 juin à 15 h

Licence ou certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied (ou marche ou roller) en compétition datant de moins d'un an obligatoire à l'inscription

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

Renseignements au 05.62.93.06.48

Ne pas jeter sur la voie publique Inspiré par nos aïeux



Réunion Gambettes Souessoises

AIKIDO SOSL : SECTION DYNAMIQUE

La section Aïkido (FFAAA) de Soues Omnisports (S.O.S.L) se porte très bien.

Elle compte cette année une cinquantaine de licenciés (enfants et adultes), la section ne cesse d'évoluer, tant en nombre de pratiquants que par la qualité de ses cours.

Plusieurs événements ont marqué cette saison 2010/2011 : Tout d'abord en septembre dernier, la participation à la journée du sport en famille au Lac de Soues.

Mais surtout la remise à neuf du Dojo, après deux mois de travaux la section a trouvé un local entièrement rénové, grand merci à la Mairie et aux services municipaux de Soues. Enfin la saison se termine avec la venue de Philippe Leon (6em DAN) .

L'Aïkido est une synthèse d'Arts Martiaux, crée par O Senseï Morihei Ueshiba

L'Aïkido est certes une discipline peu médiatisée, toutefois sa pratique régulière conduit au parfait équilibre du corps

et de l'esprit. Son principe fondamental consiste en effet à faire le vide devant l'adversaire en évitant de s'opposer directement à son attaque et en s'intégrant dans l'action qu'il a engagée.

Il s'agit avant tout de rechercher à désarmer l'adversaire et, plutôt que de l'abattre, de neutraliser ses intentions agressives.

Dans notre société où malheureusement règne un climat de violence, l'Aïkido est un des moyens de lutter contre cette agressivité et de la vaincre.

Les cours enfant ont lieu les mardi et vendredi de 19H00 à 20H00.

Les cours adulte ont lieu les mardi et vendredi de 20H15 à 21H45.

Pour tout renseignement contacter M Lalanne président de la section :

Tel : 06.84.85.02.94

Sur notre site : <http://www.aikido-soues-65.org>

Ou celui de la FFAAA : <http://www.aikido.com.fr/>

PELOTE BASQUE À SOUES

La vie à la pelote basque souessoise suit son cours, mais avec toujours de fortes progressions tant l'assiduité est certaine.

Les entrainements continuent pour nos jeunes talents les samedi matin, au fronton de Soues, sous la conduite des fidèles Jo et José.

Cette année, pour notre deuxième tournoi place libre à Soues, les dates ont été quelque peu modifiées. Il se déroulera à partir du lundi 4 juillet, les finales se joueront le samedi 15 octobre.

Tout au long de l'été, vous aurez l'occasion d'assister à d'agréables parties, en 35 points, qui se joueront en soirée, au rythme de la disponibilité des participants.

Certains prenant des vacances tant attendues et méritées... Du fait du changement de dates, nous espérons accueillir plus d'équipes que l'année dernière.

Pendant ce tournoi, toutes nouvelles personnes, femmes, hommes et enfants, désirant s'initier, et pourquoi nous rejoindre au sein du club, seront les bienvenus.

Venez nombreuses et nombreux encourager les joueurs et découvrir ce sport marqué de fortes traditions.

**A bientôt,
Patrick LYONNE
Président Pelote Basque SOSL**

FONDATION CÉNAC-MUSÉE DE SOUES : SA COLLECTION EST AUX CIMAISES

Le musée crée l'évènement chaque année avec, à tour passé, une exposition où les œuvres de Marc Cénac sont présentées seules et, la « Biennale ». C'est là qu'il reçoit, parmi ses réalisations, les créations d'un photographe, celles d'un sculpteur et de six autres artistes plasticiens.

Cette année, entre deux Biennales, la nouveauté tient au fait que le « couple Cénac » expose sa collection personnelle. Une visite vaut le détour puisque trois autres artistes de Soues s'y trouvent. Françoise Cervantès, connue au village où elle enseigne le dessin aux élèves de l'association « Dessine moi un mouton ». Jean-Laurent Vilon, le seul élève de toute la carrière de Marc Cénac. Et Laetitia Vilon, sa sœur, jeune photographe au talent reconnu, emportée trop tôt dans cet au-delà dont on ne revient jamais, auprès de Marc. Venons-en aux détails.

Lors de son périple de peintre et de sculpteur, Marc Cénac, accompagné de son épouse Annie, a constitué une collection dans les domaines d'expression qu'ils affectionnent. Exposée pour la première fois, la collection réunit vingt-sept noms d'artistes du 19^{ème} siècle à ce jour, puisque les dernières œuvres à son inventaire ont été exposées aux trois Biennales du musée (2006, 2008 et 2010).

L'accrochage de cette variété d'interprétations photographiées, peintes ou sculptées confirme la diversité des représentations sur les thèmes universels : les paysages, les natures mortes, les personnages, les scènes de vie.

Cette exposition révèle l'influence des courants et des styles qui se sont exprimés dans le milieu des arts plastiques sur la période collectée : l'académisme, le symbolisme, l'expressionnisme, le cubisme, l'art primitif, naïf, décoratif, figuratif, narratif

Certaines des signatures présentes sont référencées dans les dictionnaires annuels des cotations. C'est dire la qualité des choix d'Annie et de Marc Cénac.

Parmi les vingt-sept artistes exposés, trois Hauts-Pyrénéens

Une laque de **Pierre Bourdieu** d'Oursbelille intitulée « L'automne » illustre subtilement cette technique rare et précieuse dont il a fait sa spécialité avec une maîtrise incontestée.

Lionel Fontan, sculpteur de Tarbes, a déposé le « visage à deux peaux » en granit rose et blanc, poli pour une part, brute pour l'autre part. Il signe cette double finition pour garder la mémoire de la pierre employée.

Deux acryliques de **Séto**, peintre de Tournay, célèbrent « Louis, le bigourdan au béret » et « l'homme de Monet ». Les couleurs à tendance sombre et la densité de la matière appliquée en font le caractère.

et quatre Souessois y sont en belle place

Une huile de **Françoise Cervantès** met à la lumière « Le pont de Soues ». Le trait, d'un cubisme léger, est éclairé par des bleus audacieux et des verts crus, en harmonie avec les couleurs violine nuancé de fin de soir. Le pont enjambe l'eau vive. En fond, le clocher de l'église ferme l'horizon sans perturber le ciel qui n'a pas encore éteint le coucher du soleil. La représentation artistique de cette pièce du patrimoine du village invite à le découvrir d'une autre façon.



Oeuvre Mme Cervantes

Jean-Laurent Vilon, le seul élève qu'ait eu Marc Cénac, s'est exercé tout petit à la peinture. Voisin, il traversait la rue pour regarder Marc derrière la vitre de son atelier. Un jour, assis sur un tabouret, il a essayé et peint dans la veine de son maître, jusqu'à le copier dans le rendu technique. Puis il s'est émancipé avec un style, plus libre, plus personnel dans des créations graphiques qui l'ont conduit aux Etats-Unis et en Asie. Il y développe avec succès sa propre marque. Les tableaux prêtés pour l'exposition sont à la croisée de ces influences. Par reconnaissance et fidélité, il a créé le site de la Fondation et conçoit la charte graphique de toutes les expositions.

Laeticia Vilon a eu son dernier matin à trente et un an, épuisée par un sarcome. Elle a photographié ses témoins silencieux, parmi lesquels le drap d'un lit. Blanc, en boule contre le mur du fond, il est aplati doucement vers le devant. Comme si son corps l'avait déjà quitté. Cette photo, mémoire de sa jeunesse et de son talent, est exposée en permanence dans le musée. Pour la profonde amitié qui lie la famille Vilon et le couple Cénac. Pour la mémoire vive.



Photo Laetitia

Marc Cénac, au talent accompli, reconnu et reconnaissable, est très présent dans cette exposition.

Il a tout peint : l'eau, les villages, les ports, les personnages au travail, les paysages en toute saison, ses mémoires de voyages, les ruelles, le coin d'une place, l'esquisse d'un café. Tout y est dans cette exposition. De son pinceau travailleur, sûr et enlevé, il donne une profondeur énergique, une incontestable densité à tout ce qu'il représente. Il nous réjouit de ses bouquets qui explosent de fleurs des jardins. Il nous raconte les instants de ces gens qui vivent simplement là où ils se trouvent. Il nous retient dans des ciels tumultueux qui disent les tréfonds de la personnalité, cachent les turbulences des sentiments et colorent de feu les incertitudes.

Profitons de cette exposition pour ouvrir, une fois de plus, notre regard sur les divers styles d'expression. On peut aimer aujourd'hui ce que l'on n'aimait pas hier. On peut un jour découvrir ce que l'on ne connaissait pas. *Alors, pourquoi ne pas faire un tour au musée ? L'entrée est gratuite.*

La Fondation Cénac est ouverte à tous pour les expositions, mais aussi pour révéler les talents de chacun, au point que Françoise Cervantès s'y est déjà rendue avec la classe de dessin de « Dessine moi un mouton » pour travailler la perspective. Elle a le projet d'y revenir aux beaux jours avec les

élèves afin d'étudier une des sculptures monumentales du jardin du musée.

C'est bien la preuve que les vocations et les talents se montrent, se partagent, et peuvent servir de lien entre le passé, le présent et ... entre nous tous, sans distinction.

Anne-Marie DAVID-SERRES

**Juillan – Paris
Bénévole**

Les artistes exposés : Pierre-Henri Bourdieu, Nicolas Bournazel, Marc Cénac (1920-2004), Françoise Cervantès, Roger Chapelain-Midy (1904-1992), Pierre Chevassu, Pierre Cornu (1895-1996), Duong Cam Chuong, Jean-Gabriel Domergue (1889-1902), Max Fournier, Yvon Guilloux, Patrick-Olivier Lamarque, Aryel Lubin (1897-1980), Lawand, Mentor (1918-2003), Moreu, Christophe Philibert (ex-ambassadeur de France en Guinée), Blanche-Monique Pontet, Frantz Priking (1929-1979), Guylaine Rambeau, Sami Sader, Séto, Louis Soyer, Jean-Laurent Vilon, Laeticia Vilon (1971-2002), Wip-pich.



Tango

Exposition ouverte à la Fondation Cénac-musée de Soues, 2 rue André Fourcade

- en mai, juin, juillet 2011 et mai, juin, juillet 2012, le mardi et le vendredi de 15h à 18h30.

- toute l'année sur rendez-vous au 05 62 33 07 29 (secrétariat de la mairie de Soues).

FÊTE DE SOUES



SOUES en fête JUIN 2011	
VEN 24	22 ^h 30 - Feu de la Saint Jean Bal avec la disco mobile ALLIGATOR
SAM 25	14 ^h 00 - Concours de pétanque doublettes (réservé) 14 ^h / 18 ^h - « La ferme en balade » avec des animaux de petite taille 15 ^h 00 - Course pour enfants autour du lac (R/13 ans) 18 ^h / 1 ^h - BODEGA FIESTA « Tapas et sangria » 22 ^h 30 - Grand bal animé par l' orchestre LONDON
DIM 26	9 ^h 00 - Course pédestre « LA SOUESOISE » 10 km (coursiers/féminin) et 15 km (homme). Inauguration le samedi 25 de 10h à 15h à la salle polyvalente ou le jour même à partir de 7h. 12 ^h 30 - Apéritif offert par la municipalité animé par la « BANDA ESCAPATS » 18 ^h / 1 ^h - BODEGA FIESTA « Tapas et sangria » animé par la « BANDA ESCAPATS » de 18 ^h à 20 ^h 20 ^h / 1 ^h - Bal non stop animé par l' orchestre IBILIZ 23 ^h 00 - Grand FEU d'ARTIFICE sur le lac
LUN 27	14 ^h 00 - Concours de pétanque doublettes Attractions foraines durant ces 4 jours

Restauration possible à la salle Polyvalente le midi animé par la « **BANDA ESCAPATS** » (Menu : 14 € 50 / Menu enfants : 8 €)

BODEGA TAPAS

2€
L'assiette

saucisses
Tortilla
Frites
Calamars charcuterie
sangria Chorizo

FIESTA

De 18h à 1h Samedi 25 et Dimanche 26

MENU DIMANCHE 26 MIDI

✦ Jambon de Parme et tomates mozzarella
✦ Faux filet de bœuf grillé
ou
Cuisse de canard confite
✦ Pommes de terre frites
✦ Fromage du Soulor
✦ Fondant au chocolat
✦ Café

14€50

MENU ENFANTS

Entrée du Menu
Steak haché et pommes frites
1 verre de coca-cola
Dessert du Menu







LE GROUPE

LONDON

MUSIC LIVE TOUR

www.groupelondon.com



FÊTE DU SPORT

Fête DU SPORT
Santé, Bien-être en famille

Pour la dixième année consécutive, le Comité Olympique organise la Fête du sport en famille qui pour cette année se nommera : "La Fête du Sport, Santé, Bien-être en Famille". Toujours sur le site du lac de Soues, elle aura lieu le **Dimanche 11 Septembre 2011 de 10h00 à 19h00.**

Interview de Patrick Lascoumèdes, Président du Comité Olympique 65 :

Pourquoi ce nouveau nom ?
Cetle nouvelle appellation s'explique par le fait que depuis 2010, Le Ministère de la Santé et des Sports ainsi que le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) ont lancé cette journée au niveau national à laquelle nous sommes tenus de nous associer. Cette appellation venant remplacer celle des années passées.

Pourquoi vous n'avez rien dit à présent et y aura d'autres nouveautés ?
Etant donné qu'il s'agit d'une fête nationale, la date nous est imposée. Pour 2011, la manifestation aura lieu le Dimanche 11 septembre.

Autre point, vous organisez votre manifestation en tenant compte du développement durable et cela l'avez-vous présenté dans un dossier de candidature afin d'obtenir le Label "Sport et Développement Durable" délivré par le CNOSF ?
A ce jour nous travaillons sur le dossier et mettons tout en œuvre pour l'obtention de ce label en modifiant des points de notre plan de communication de notre logique.

Un projet aussi que nous avons en tête mais à ce jour nous ne pouvons vous confirmer sa réalisation : il s'agit d'une Conférence-Débat que nous souhaiterions organiser un soir de la semaine précédant la manifestation mais à ce jour ce projet n'est pas suffisamment avancé pour vous confirmer sa réalisation.

Surtout, vous souhaitez quelque chose ?
Je remercie tous les bénévoles, les bénévoles des comités départementaux et du comité olympique qui chaque année se mobilisent pour faire de cette fête une manifestation incontournable pour le développement et le développement du sport dans le département.

Comité Départemental Olympique et Sportif

Dimanche 11 septembre
Lac de SOUES
De 10h à 19h

FÊTE DU SPORT
Santé Bien-être en famille

GRATUIT

Plus de 45 sports à découvrir et pratiquer !

Logos of sponsors: France, Lac de Soues, various local organizations.

FUSION DES ECOLES PRIMAIRES

La révision de la carte scolaire pour 2011-2012, laissait prévoir une série de suppressions de classes à Soues : étaient menacées 1 classe à l'école Maternelle et 2 classes dans les écoles primaires. L'école plus spécialement visée par l'administration était bien l'école Jean Jaurès, en raison de ses faibles effectifs.

A l'issue de plusieurs contacts avec l'Inspection d'Académie et grâce aux propositions constructives apportées bien en amont par M. le Maire, fortement épaulé par la Commission Scolaire, le pire a été évité.

Mais cela a un prix : la fusion des deux écoles primaires de la commune. A cette condition, un seul poste sera supprimé sur SOUES à la rentrée prochaine.

Pour en arriver là, il a fallu un vote positif des deux Conseils d'Ecole (Jean-Jaurès et Michel- Barrouquère-Theil) et du Conseil Municipal.

Le 17 mars dernier, la Municipalité a donc réuni les parents d'élèves des Ecoles de SOUES, pour les informer sur le projet de fusion des deux écoles primaires de la Commune, approuvé en Conseils d'Ecoles, par les représentants des Fédérations de Parents d'Elèves.

Une soixantaine de parents avaient répondu à l'invitation de la Municipalité et des trois Directeurs d'Ecoles.

Après une entrée en matière au cours de laquelle M. le Maire relatait les différentes étapes de la démarche de concertation avec l'Inspection Académique, mais aussi les raisons qui avaient poussé le Conseil Municipal à se prononcer (à l'unanimité), pour cette fusion, le débat a été engagé avec les parents présents, sur la base des décisions connues et qu'il est utile de rappeler à ce stade :

- une direction unique, pour une seule école à 8 classes, qui prendra le nom, confirmé par le Conseil Municipal, de « Ecole Primaire Michel Barrouquère-Theil »

- les 8 classes seront, temporairement, réparties sur les 2 sites de la façon suivante :

- **site nord « Jean Jaurès » actuel** : CE2 et CM1 (soit 3 classes)

- **site sud « Michel Barrouquère-Theil »** : CP, CE1 et CM2

- le site actuel de l'école Michel Barrouquère-Theil sera, à terme, le site unique de la future école primaire : une exten-

sion (construction complémentaire) interviendra à l'horizon 2013 (2 ans).

Les interrogations, légitimes, des parents, ont porté sur plusieurs aspects :

- choix des sites et répartition pédagogique (classes et niveaux) : période transitoire et site final
- évolution de la structure des classes actuelles
- choix quant à la répartition pédagogique entre les 2 sites (temporairement)
- poursuite de l'enseignement des langues
- constitution des classes (répartition des niveaux)
- risque de départs vers d'autres communes, pour certains enfants
- construction à venir et espace (nombre de classes, parking, ...)
- travaux récents sur Jean Jaurès et utilisation future des locaux
- devenir des enseignants : qui restera, qui partira ?

Les réponses ont été apportées, dans la mesure des éléments connus et maîtrisés par les intervenants (Maire, Commission Scolaire et Directeurs), sachant qu'en tout état de cause, une grosse inconnue demeure encore, dont dépendra la suite : *combien d'enfants seront encore inscrits dans les Ecoles de Soues à la rentrée prochaine ?*

Le choix final du site ainsi que l'organisation pédagogique retenue ont été justifiés par les responsables respectifs.

Tous les acteurs ont pu s'exprimer et il faut souligner l'attitude responsable des parents dont certains devront changer, nous en sommes conscients, au moins temporairement, leurs habitudes.

**Le Maire,
Roger Lescoute**

Extension de l'école



PROJET DE GRANDE EXPOSITION

La municipalité souhaite organiser, **en 2012**, une grande « **rencontre-exposition** » à destination des collectionneurs, artistes, créateurs, passionnés en tout genre, habitant à Soues.

Si vous êtes intéressés par la participation à ces journées de rencontre, de découvertes, exposition, échange, de

découverte de talents divers avec des collectionneurs, des peintres, des **passionnés en tout genre**, adressez-vous au Secrétariat de Mairie ou contactez Mme BARON ou M. DUPONT, adjoints au Maire, en téléphonant au 05 62 33 07 29 (heures d'ouverture du Secrétariat de Mairie).

BRÛLAGE DE DÉCHETS : NOUVEAU RAPPEL



La saison d'été approche et avec elle l'élimination des déchets verts.

Nous vous rappelons à nouveau que le brûlage des déchets peut être non seulement à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs, les envols ou la fumée, mais aussi être la cause de la propagation d'incendie.

Le règlement sanitaire départemental (RSD) interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés. Dans la rubrique 20 de l'annexe II de l'article R.541-8 du Code de

l'Environnement, relatif à la classification des déchets, les déchets verts issus des jardins entrent bien dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés dont le brûlage est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

En conséquence, dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire peut avoir à gérer des plaintes relatives au brûlage sauvage des déchets verts ou autres, du seul fait qu'il est chargé d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique au sein de la commune.

Alors, vous êtes prévenus des risques en cas de désordre occasionné à l'occasion de brûlages illicites.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Si vous avez constaté des **anomalies** sur votre carte d'électeur, vous êtes invités à vous adresser au Secrétariat de Mairie, le plus tôt possible, en fournissant les justificatifs nécessaires.

Attention, la refonte des listes électorales étant effectuée au **1er janvier 2012**, les modifications devront avoir été faites avant cette date, pour être prises en compte sur les nouvelles listes.

De la même façon, si vous êtes nouvel arrivant sur Soues ou si vous n'avez pas fait procéder à votre changement sur les

listes électorales, il est temps de vous occuper de ces formalités.





FRELONS ASIATIQUES

Depuis 2007, les observations ont permis de constater que le frelon asiatique, espèce invasive, a colonisé notre département.

Devant les problèmes posés par ces invasions, un bulletin a été édité par le Service d'Hygiène et Santé de la Mairie de Tarbes, avec qui le Service Interministériel de défense et de Protection Civiles de la Préfecture travaille en partenariat. Ce bulletin traite des points suivants : les données sur la biologie du frelon asiatique, le piégeage des frelons, les conseils sur la destruction des nids et l'Observatoire départemental des Hautes Pyrénées.

Ce bulletin est à votre disposition au Secrétariat de Mairie.



Nid de frelons asiatiques





Remise du diplôme des noces de diamant à M. et Mme Pierre CABALOU



Remise du diplôme des noces de diamant à M. et Mme ROUGE

Les couples non mariés à Soues, ayant 50 ans de mariage ou plus,
sont invités à le signaler au secrétariat de Mairie.